

FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » arrêtés au 31 décembre 2016.

Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 6 mai 2016 au 31 décembre 2016.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du fonds commun de placement au 31 décembre 2016, ainsi que la performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observations

Bien que le fonds soit dans sa première année d'entrée en activité, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Comme il ressort des états financiers, l'actif du FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE est employé, à la date du 31 décembre 2016, en des certificats de dépôts et des titres cotés émis par un même émetteur à hauteur de 71,423 %. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.
- Le dénouement à la même date de la souscription par le fonds dans des certificats de dépôts et l'achat de titres en bourse en date de compensation et classés parmi les sommes à régler a eu pour effet un débit bancaire passager de 41 779,713 Dinars au 31/12/2016.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2016, pouvant contredire les états financiers du fonds commun de placement « FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE » arrêtés au 31 décembre 2016.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
DE LA PERIODE DU 06-05-2016 AU 31-12-2016

ACTIF		NOTE	31/12/2016
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	3 818 218,866
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		3 800 104,350
AC1-B	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		18 114,516
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	7 496 663,832
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		7 496 638,872
AC2-B	DISPONIBILITES		24,960
TOTAL ACTIF			11 314 882,698
PASSIF			
PA-1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	18 406,446
PA-2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	99 167,902
TOTAL PASSIF			117 574,348
ACTIF NET			11 197 308,350
CP1	CAPITAL	CP1	11 229 305,009
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	-31 996,659
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		0,000
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-25 410,298
CP2-C	REGUL RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-6 586,361
ACTIF NET			11 197 308,350
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			11 314 882,698

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 06-05-2016 AU 31-12-2016

	NOTE	31/12/2016
PR1 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR1	91 861,646
PR1-A REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		91 861,646
REVENUS DES PLACEMENTS		91 861,646
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-106 075,065
REVENU NET DES PLACEMENTS		-14 213,419
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-11 196,879
RESULTAT D'EXPLOITATION		-25 410,298
PR2 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 586,361
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-31 996,659
PR2-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		6 586,361
PR2-B VARIATION DES +/- VALUES .POTENTIELLES SUR TITRES		102 460,966
PR2-C +/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		116 169,439
PR2-D FRAIS DE NEGOCIATIONS DES TITRES		-8 290,257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		184 929,850

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 06-05-2016 AU 31-12-2016

		31/12/2016
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	184 929,850
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-25 410,298
AN1-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	102 460,966
AN1-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	116 169,439
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATIONS DES TITRES	-8 290,257
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 912 378,500
	SOUSCRIPTION	
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	10 900 000,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)	18 964,861
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)	0,000
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (S)	-6 586,361
	RACHATS	
AN3-A	CAPITAL (RACHATS)	0,0000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)	0,0000
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (R)	0,0000
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)	0,0000
	VARIATION DE L'ACTIF NET	11 097 308,350
AN4	ACTIF NET	
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	100 000,000
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	11 197 308,350
AN5	NOMBRE DE PARTS	
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	10
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	1 100
	VALEUR LIQUIDATIVE	
A	DEBUT DE L'EXERCICE	10 000,000
B	FIN DE L'EXERCICE	10 179,371
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 06-05-2016 AU 31-12-2016

1. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est un Fonds Commun de Placement de catégorie Actions destiné à des investisseurs acceptant un haut risque, et essentiellement aux investisseurs institutionnels (au sens de l'article 39 du Règlement Général de la Bourse) ayant un horizon de placement de 5 ans.

Il a pour objectif de gestion de surperformer, sur 5 années, un rendement de 30%, par le biais d'une gestion dynamique en actions cotées en bourse.

Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 10 décembre 2015. Les opérations de souscription et de rachat ont été ouvertes au public le 16 mai 2016.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31/12/2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Par dérogation, le premier exercice du FCP comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2016.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		3 697 658,920	3 800 104,350	33,94%
ATB	47 400	223 798,000	216 286,200	1,93%
ATL	70 279	210 157,620	208 025,840	1,86%
BIAT	6 600	572 275,750	584 832,600	5,22%
CELLCOM	26 678	172 187,330	177 782,192	1,59%
CEREALIS	18 761	75 201,860	96 262,691	0,86%
CIL	7 902	117 064,800	118 530,000	1,06%
CITY CARS	7 430	115 083,600	115 982,300	1,04%
ENNAKL	31 342	450 834,310	451 324,800	4,03%
NEW BODY LINE	24 255	164 780,600	164 618,685	1,47%
PGH	1 834	10 853,190	12 269,460	0,11%
S.A.H TUNISIE	30 882	379 484,810	418 698,156	3,74%
SIMPAR	4 550	173 800,000	200 809,700	1,79%
SOTRAPIL	24 786	198 479,080	217 893,726	1,95%
SOTUVER	217 000	833 657,970	816 788,000	7,29%
AC1- B. Autres Valeurs (Titres OPCVM)		18 098,980	18 114,516	0,16%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	163	18 098,980	18 114,516	0,16%
Total portefeuille titres		3 715 757,900	3 818 218,866	34,10%

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du **FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE**, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	+/- valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	+/- valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2015	0,000	0,000	0,000	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions et droits rattachés	3 697 658,920		3 697 658,920	
Autres Valeurs (Titres OPCVM)	12 275 409,870		12 275 409,870	
<u>Cessions de l'exercice</u>				
Cessions de titres OPCVM	-12 257 310,890		- 12 257 310,890	116 169,439
Variation des plus ou moins-values latentes		102 460,966	102 460,966	
Solde au 31 décembre 2016	3 715 757,900	102 460,966	3 818 218,866	116 169,439

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à **7 496 638,872 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Certificat de Dépôt à moins d'un an et se détaillant comme suit :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an	BIAT	15	7 492 127,010	7 496 638,872	66,95%
CDP 10J-01/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	1	499 475,134	500 000,000	4,47%
CDP 10J-02/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	1	499 475,134	499 947,452	4,46%
CDP 10J-03/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	2	998 950,268	999 789,833	8,93%
CDP 10J-04/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	2	998 950,268	999 684,790	8,93%
CDP 10J-05/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	2	998 950,268	999 579,776	8,93%
CDP 10J-06/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	1	499 475,134	499 737,395	4,46%
CDP 10J-07/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	2	998 950,268	999 369,830	8,93%
CDP 10J-07/01/2017 / Taux 4,76%	BIAT	4	1 997 900,536	1 998 529,796	17,85%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016, à **24,960 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR1- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31/12/2016, à **91 861,646 Dinars** et représentant en totalité les revenus des Certificats de Dépôt à moins d'un an

PA- Note sur le Passif :

Le total des passifs s'élève au 31/12/2016 à **117 574,348 Dinars**, le solde du passif s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2016
PA1	Opérateurs créditeurs	18 406,446
PA2	Autres créditeurs divers	99 167,902
	Total	117 574,348

PA1 : Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016, à **18 406,446 Dinars** et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2016
Gestionnaire	17 179,349
Dépositaire	1 227,097
Total	18 406,446

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31/12/2016, à **99 167,902 Dinars** et se détaillant comme suit :

Autres créiteurs divers	Montant au 31/12/2016
Etat, impôts et taxes	2 269,124
Redevance CMF	952,925
Rémunération CAC	4 520,210
Publicité & Publications	301,273
Achat titres à payer (*)	90 787,699
Diverses charges d'exploitation	336,671
Total	99 167,902

(*) Les sommes à régler relatives à l'achat des titres sont détaillées comme suit :

Libellé	Montant
Achat 1 196 actions ATB	5 453,040
Achat 1 500 actions ATL	4 451,459
Achat 9 887 actions SOTUVER	36 961,190
Achat 156 actions CEREALIS	775,493
Achat 3 000 actions ENNAKL	43 146,517
Total	90 787,699

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2016 à **106 075,065 Dinars**, représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

Charges de gestion des placements	Montant au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	99 003,391
Rémunération du dépositaire	7 071,674
Total	106 075,065

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2016 à **11 196,879 Dinars**, et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Montant au 31/12/2016
Honoraires CAC	4 520,210
Redevance CMF	6 023,725
Publicité & Publications	301,273
Diverses charges d'exploitation	351,671
Total	11 196,879

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2016 se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2016</u>
<u>Capital initial (en nominal)</u>	
• Montant	100 000,000
• Nombre de titres émis	10
• Nombre de porteurs de parts	1
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
• Montant	10 900 000,000
• Nombre de titres émis	1090
• Nombre de porteurs de parts entrants	5
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
• Montant	-
• Nombre de titres rachetés	-
• Nombre de porteurs de parts sortants	-
<u>Capital au 31/12/2016</u>	
• Montant en nominal	11 000 000,000
• Sommes non distribuables (*)	229 305,009
• Nombre de titres	1 100
• Nombre de porteurs de parts	6

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à : **229 305,009 Dinars** au 31/12/2016, et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables au 31/12/2015	0,000
1- Résultat non distribuable de l'exercice	210 340,148
♣ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	102 460,966
♣ +/- values réalisées sur cession de titres.	116 169,439
♣ Frais de négociation des titres	-8 290,257
2- Régularisation des sommes non distribuables	18 964,861
♣ Aux émissions	18 964,861
♣ Aux rachats	0,000
Sommes non distribuables au 31/12/2016	229 305,009

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31/12/2016 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	-25 410,298
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	-6 586,361
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	0,000
Sommes Distribuables	-31 996,659

5. Autres Informations :

5-1 Données par part	31/12/2016
Revenus des placements	83,511
Charges de gestion des placements	- 96,432
Revenu net des placements	- 12,921
Autres charges d'exploitation	- 10,179
Résultat d'exploitation	- 23,100
Régularisation du résultat d'exploitation	- 5,988
Sommes distribuables de l'exercice	- 29,088
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	5,988
Variation des plus ou moins-values potentielles des titres	93,146
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	105,609
Frais de négociation des titres	- 7,537
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	191,218
Résultat net de l'exercice	168,118
Résultat non distribuable de l'exercice	191,218
Régularisation du résultat non distribuable	17,240
Sommes non distribuables de l'exercice	208,458
Valeur Liquidative	10 179,371

5-2 Ratios de gestion des placements	31/12/2016
Charges de gestion des placements/ actif net moyen :	1,112%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,117%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	-0,266%
ACTIF NET MOYEN	9 540 182,518

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

5-3-1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La gestion comptable du FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 1,4 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE réalise un rendement annuel supérieur à 10%.

Cette commission de surperformance est de 20% HT par an du différentiel entre le taux de rendement annuel réalisé par le fonds et le taux de rendement minimum de 10%.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

La date d'arrêté de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Son règlement au profit du gestionnaire est effectué annuellement.

5-3-2. Rémunération du dépositaire :

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE Elle est chargée, à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds du FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE
- D'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- De la mise en paiement des dividendes ;
- Du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant minimum et maximum de l'actif du fonds

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif net de FCP BIAT - EQUITY PERFORMANCE. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.